

AR Prefecture

063-216303099-20260801-20260801_09-DE
Reçu le 03/08/2026

Republique Française - Département du Puy-de-Dôme

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****COMMUNE DE
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-six, le samedi 1^{er} août à 09 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents (10) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Guy CHAZOT, Martine JEUNE, Mireille CARRET, Yvan CARRET, Thomas ROBERT, Nathalie GIRARD, Clarisse CHAPOT

Absent (1) : Fabien ROURE

Procuration (1) : Fabien ROURE a donné procuration à Yohann CARRET

Nombre de votants : 11

Secrétaire de séance : Mireille CARRET

Date convocation : 24/07/2026

9 ► SUBVENTION DE SOUTIEN AUX COMMUNES SINISTREES PAR LES INCENDIES

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que, face aux importants incendies survenus ces derniers jours sur le territoire national, l'Association des Maires de France (AMF) a invité les communes et les établissements publics de coopération intercommunale à apporter, dans les meilleurs délais, un soutien financier aux opérations d'urgence en cours ou en préparation, ainsi qu'à la phase d'accompagnement des populations sinistrées qui s'inscrira dans la durée.

Afin de faciliter cette mobilisation, l'AMF propose que les collectivités effectuent un don directement à la Protection Civile, acteur majeur des opérations de secours, de soutien aux populations et d'aide aux territoires touchés.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

↳ décide d'attribuer une aide financière exceptionnelle d'un montant de 200,00 € au profit de la Protection Civile afin de soutenir les opérations de secours et d'accompagnement des victimes des incendies ;

↳ charge M. Le Maire de l'exécution de la présente délibération

*Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,*

Le Secrétaire de Séance
Mireille CARRET

Le Maire,
Michel ROCHE

